

MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ EN ENTREPRISE

Durée	2 jours	Référence Formation	6-SP-MANA
--------------	----------------	----------------------------	------------------

Objectifs

Donner aux encadrants les connaissances et les outils pour mener à bien une politique de prévention
Pérenniser l'entreprise en respectant les obligations légales

Participants

Animateur qualité, chef de service, chef d'équipe, manager

Pré-requis

Pas de prérequis spécifique

Moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard ainsi qu'un ordinateur par participant pour les formations informatiques.

Positionnement préalable oral ou écrit sous forme de tests d'évaluation, feuille de présence signée en demi-journée, évaluation des acquis tout au long de la formation.

En fin de stage : QCM, exercices pratiques ou mises en situation professionnelle, questionnaire de satisfaction, attestation de stage, support de cours remis à chaque participant.

Formateur expert dans son domaine d'intervention

Apports théoriques et exercices pratiques du formateur

Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle des participants

Réflexion de groupe et travail d'échanges avec les participants

Pour les formations à distance : Classe virtuelle organisée principalement avec l'outil ZOOM. Assistance technique et pédagogique : envoi des coordonnées du formateur par mail avant le début de la formation pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours à distance.

PROGRAMME

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

- Le réseau prévention français (acteurs externes)
- Définitions
- Les enjeux de la prévention en France et par comités techniques nationaux

Introduction

- Les enjeux prévention au sein de l'entreprise
- Les acteurs prévention internes
- Présentation des taux et analyse du nombre d'accidents de travail (AT)

La prévention en France

- Les principes généraux de prévention
- Les obligations du chef d'entreprise et des encadrants
- Les obligations du salarié
- La délégation de pouvoir

La prévention dans l'entreprise

- Le rôle de l'encadrant
- Comment faire appliquer les règles
- Analyse d'un accident de travail
- Mise en place d'un plan d'action
- Les relations avec les acteurs externes (Médecine du travail, CARSAT, inspection du travail, ...)



CAP ÉLAN FORMATION

www.capelanformation.fr - Tél : 04.86.01.20.50

Mail : contact@capelanformation.fr

Organisme enregistré sous le N° 76 34 0908834

version 2025